



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

OBJET : Demandes de dérogations mineures

**AVIS PUBLIC**

Aux personnes et contribuables de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité;

Qu'il y aura séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, le 7 septembre 2021 à 19 h 30.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

**Lot numéro 5 145 742 du cadastre du Québec (257, route 161)**

Demande de Martel équipement portant le numéro 2121-08-0015 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de permettre l'implantation d'un bâtiment en forme d'archidôme et ayant un recouvrement de toile contrairement aux articles 5.14.7.2 l) et 5.14.7.2 du règlement de zonage numéro 003-2013 en vigueur;

**Lot numéro 5 146 629 du cadastre du Québec (55, rue Fortin)**

Demande de Raymond Létourneau portant le numéro 2021-08-0014 et ayant pour effet, si la demande est accordée, de régulariser la profondeur et la superficie actuelles du terrain de 53,06 mètres et de 1500 mètres carrés comparativement à la profondeur et à la superficie minimales prescrites de 75 mètres et de 2000 mètres carrés, le tout contrairement à l'article 5.1.4.2 b) du règlement de lotissement numéro 004-2013 en vigueur.

TOUT INTÉRESSÉ POURRA SE FAIRE ENTENDRE PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À CETTE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE EN ADRESSANT SES QUESTIONS À L'ADRESSE [permis@saint-christophe-darthabaska.ca](mailto:permis@saint-christophe-darthabaska.ca) avant le 2 septembre 2021.

**DONNÉ À SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, CE 17 AOÛT 2021**

Véronique Tétrault, urbaniste  
Secrétaire-trésorière adjointe en l'absence de Katherine Beaudoin, Directrice générale

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Véronique Tétrault, domiciliée à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-joint le 17 août 2021 sur le site Internet de la Municipalité, conformément au règlement 080-2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17 août 2021

Véronique Tétrault, urbaniste  
Secrétaire-trésorière adjointe en l'absence de Katherine Beaudoin, Directrice générale